

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut

41000 BLOIS

Tél : 02 54 56 40 64 - Fax : 02 54 56 01 94

econome@catholique-blois.net

CIRCULAIRE VERTE 5/2014

Blois, le 29 décembre 2014

**Aux curés, administrateurs et aux membres des E.A.P.
Aux trésoriers et/ou comptables des secteurs paroissiaux**

Objet :

Clôture exercice comptable 2014

Rencontre annuelle des trésoriers des secteurs

Père, Madame, Monsieur,

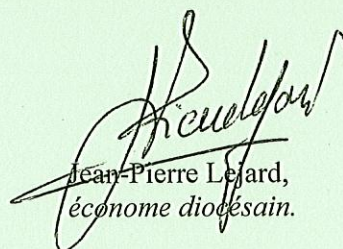
La traditionnelle réunion des trésoriers des secteurs paroissiaux se tiendra à l'occasion du lancement de la campagne 2015 du Denier de l'Eglise, **le samedi 28 mars 2015 à la maison diocésaine de 10h à 12h30**. Après son installation je proposerai à Mgr Jean-Pierre Batut de nous accompagner durant cette matinée. Et je souhaite ensuite pouvoir vous confirmer sa présence. Mais je vous informe dès maintenant pour que vous puissiez retenir cette date. Le programme n'est pas encore totalement arrêté. Nous évoquerons entre autre : le lancement de la campagne 2015 du Denier, avec la prise en compte des recommandations de la Conférence des évêques de France ; la rémunération de la trésorerie des secteurs, avec l'offre de la Caisse d'Épargne et le nouveau système de la Banque Postale ; la gestion de l'immobilier, avec l'engagement dans les agendas d'accessibilité programmée pour les établissements recevant du public. En temps utile, je vous ferai parvenir un bulletin d'inscription, ainsi qu'un programme complet pour cette matinée.

D'autre part, je vous rappelle que le chef de mission du commissaire aux comptes souhaiterait avoir en sa possession l'ensemble des éléments comptables des secteurs paroissiaux au plus tard le 1^{er} mars 2015. Toutefois, il est raisonnable d'avoir récupéré les relevés des comptes bancaires de janvier et transmis les déclarations annuelles des charges pour les paroisses qui salarient du personnel avant la clôture. Jocelyne Bétermiez, à la comptabilité diocésaine, comptable@catholique-blois.net ou : 02.54.56.40.65, se tient à votre disposition pour vous aider dans la révision de vos comptes avant la clôture de l'exercice.

Enfin courant, janvier, je vous transmettrai une circulaire verte qui vous donnera, entre autre, des précisions en matière sociale pour les paroisses qui emploient du personnel.

Une nouvelle fois, je tiens personnellement à vous remercier pour votre aide si précieuse, et je vous prie d'accepter, Père, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bonne Année.


Jean-Pierre Lejard,
économiste diocésain.